

JUSTICE ET PROPAGANDE

## L'échec du procès Milosevic



En 1998, le président yougoslave Slobodan Milosevic ne détenait pas d'« armes de destruction massives ». Selon Bill Clinton, il organisait le nettoyage ethnique du Kosovo. Prenant acte de l'incapacité de l'ONU à empêcher un nouveau génocide en Europe, l'OTAN déclara la première « guerre humanitaire » de l'Histoire. Après la victoire de l'Alliance atlantique, un tribunal pénal international fut chargé de condamner Milosevic, le nouvel Hitler. Mais à l'issue de deux ans d'audience, le procureur a dû admettre que le génocide de 500 000 Kosovars n'était qu'un artifice de propagande et ne parvient pas à démontrer l'existence d'un projet d'extermination.

page 2

### Utiliser la peur pour aider Sharon

TRIBUNES LIBRES  
INTERNATIONALES

Pat Buchanan analyse le livre de David Frum et Richard Perle. Pour lui, les néo-conservateurs tentent de vendre leur politique en agitant une peur irrationnelle du terrorisme. Pourtant, si l'islamisme représente un danger, il est beaucoup moins important que ceux auxquels les États-Unis ont dû faire face par le passé. En fait, les néo-conservateurs tentent de faire adopter une politique qui n'a rien à voir avec les intérêts du peuple états-unien, mais qui correspond à la stratégie d'Israël.

page 6

REPÈRE : 23 FÉVRIER 1820

### Au Royaume-Uni, le complot de Cato Street ouvre la voie aux lois liberticides

En août 1819, à Peterloo au Royaume-Uni, l'armée réprime violemment un *meeting* réclamant plus de droits parlementaires et tue une trentaine de personnes. Le gouvernement réagit à la colère populaire en préparant six lois limitant les libertés, renforçant les pouvoirs de la police et punissant de mort toute activité « conspiratrice », même la simple réunion. Les « Six Acts » sont jugés trop liberticides par le Parlement et ajournées. En février 1820, un groupe de réformateurs républicains se réunit dans une maison rue Cato à Londres pour préparer l'assassinat de la totalité des membres du gouvernement afin de déclencher une émeute populaire. Leur chef Edwards est en fait un agent de la police et le groupe terroriste est arrêté sur place le 23 février 1820. Le complot permettra au gouvernement de faire passer les Six Acts et de réprimer encore plus fort le mouvement ouvrier anglais. ■



### HAUT-COMMISSAIRE SUR MESURE

Louise Arbour, juge de la Cour suprême du Canada, a été nommée par Kofi Annan Haut Commissaire aux Droits de l'homme en remplacement de Sergio Vieira de Mello, décédé il y a six mois lors d'un attentat à Bagdad.

Proche de Madeleine Albright, Louise Arbour avait été choisie comme premier procureur des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. Elle s'y était montrée partielle, allant même jusqu'à accabler les prévenus serbes lors d'une conférence de presse conjointe avec la secrétaire d'État. Fidèle soutien de l'OTAN, elle a rejoint l'International Crisis Group de George Soros, au Conseil d'administration duquel elle siège aux côtés de l'ancien commandeur de l'OTAN Wesley Clark, de l'ancien conseiller de sécurité nationale Zbigniew Brzezinski, et de l'ancien gouverneur du Kosovo, Bernard Kouchner.

## Justice et propagande

# L'échec du procès Milosevic

**En 1998, le président yougoslave Slobodan Milosevic ne détenait pas d'« armes de destruction massives ». Selon Bill Clinton, il organisait le nettoyage ethnique du Kosovo. Prenant acte de l'incapacité de l'ONU à empêcher un nouveau génocide en Europe, l'OTAN déclara la première « guerre humanitaire » de l'Histoire. Après la victoire de l'Alliance atlantique, un tribunal pénal international fut chargé de condamner Milosevic, le nouvel Hitler. Mais à l'issue de deux ans d'audience, le procureur a dû admettre que le génocide de 500 000 Kosovars n'était qu'un artifice de propagande et ne parvient pas à démontrer l'existence d'un projet d'extermination.**



C'est le 29 juin 2001 que Slobodan Milosevic a été transféré de la République fédérale de Yougoslavie et placé sous la garde du Tribunal pénal international *ad hoc* pour l'ex-Yougoslavie(TPIY). Il faisait l'objet de trois actes d'accusation distincts relatifs aux crimes commis au Kosovo, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Les trois affaires ont finalement été confondues pour ne donner lieu qu'à un seul méga-procès qui s'est ouvert le 12 février 2002. Il devait clore une décennie de barbarie et manifester le triomphe des démocraties.

Deux ans plus tard, le procureur, malgré des moyens propres démesurés (262 millions de dollars de budget pour la période et 1881 salariés) auxquels s'ajoutent tous les moyens militaires de l'OTAN, et après l'audition de près de 300 témoins, est dans l'incapacité de démontrer le bien-fondé de ses accusations. On évoque désormais un possible acquittement de Slobodan Milosevic, au moins des chefs d'accusation les plus graves portés à son encontre, notamment celui de génocide.

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a été créé, le 25 mai 1993, par la résolution 827 du Conseil de sécurité. Un second tribunal fut créé peu après pour le Rwanda (résolution 955 du 8 novembre 1994). Cet effort s'est prolongé plus tard avec la création d'une Cour pénale internationale (CPI), non pas consacrée à juger les acteurs d'un conflit particulier, mais avec compétence universelle. Pour renforcer son autorité, le Conseil de sécurité entendait doter l'ONU d'une instance judiciaire capable de sanctionner les individus ayant violé ses résolutions.

Cet objectif paraît simple et évident, mais il est en fait incohérent car les résolutions du Conseil s'adressent aux États, tandis que les tribunaux internationaux jugent des individus.

Rapidement ce système hybride a posé plus de problèmes aux membres permanents du Conseil de sécurité qu'ils n'en a résolu. Au point que des États-Unis, après avoir joué un rôle actif, ont essayé par tous les moyens de saboter la création de la Cour pénale internationale.

La résolution 827 fonde le TPIY sur le chapitre VII de la **Charte des Nations unies** qui ne porte pas sur le pouvoir judiciaire, mais sur l'action exécutive de défense de la paix. En droit, le TPIY n'a donc de tribunal que le nom, puisqu'il est un prolongement de l'exécutif. Il ne s'appuie pas sur une loi, ni une procédure préexistants dans un traité international, mais les invente lui-même selon ses besoins. Le président peut les modifier en cours d'application et n'a besoin pour cela que de l'approbation des autres juges transmise par fax. D'une manière générale, le TPIY s'est aligné sur les normes états-uniennes les plus dures : détention prolongée jusqu'à 90 jours des suspects en attente d'inculpation, acceptation de témoignages de repentis, voire de personnes anonymes, acceptation de preuves d'origine secrète et donc non-soumise à contestation par la défense.

L'activité du TPIY s'est d'abord heurtée à la raison d'État des grandes puissances dont il est la manifestation. Celles-ci ont refusé d'exécuter nombre de mandats d'arrêt qui leur étaient transmis. Elles continuent de protéger certains acteurs du drame ou de craindre leurs révélations. Dix-huit accusés, dont Radovan Karadzic et Ratko Mladic, courent toujours.

## Juges et parties

Au demeurant, le TPIY ne donne aucun des gages d'impartialité que l'on attend d'une telle juridiction. Son budget n'est pas seulement abondé par des États dans le cadre de l'ONU, mais aussi par des donateurs privés, principalement les Fondations Carnegie, MacArthur, Rockefeller et Soros. Les procureurs successifs ont été choisis sur proposition des États-Unis et avaient pris position publiquement, avant leur nomination, sur la culpabilité de Milosevic. Plusieurs

juges entretiennent des contacts avec des parties au conflit, au vu et au su de tous.

Surtout, le TPIY souffre de maux anciens, comme ses prédécesseurs, les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo : ils rendent la justice des vainqueurs. À Nuremberg, le procureur soviétique était l'organisateur des grandes purges staliniennes, tandis que les juges états-uniens s'efforçaient de faire oublier les crimes contre l'humanité d'Hiroshima et Nagasaki. Au TPIY, le procureur a écarté d'emblée toute mise en accusation des responsables de l'OTAN.

## Condamner les vaincus pour justifier l'action des vainqueurs

Au moins, à Nuremberg et à Tokyo, les vainqueurs avaient veillé à garantir les droits des accusés à se défendre. Il est vrai que cela ne comportait aucun risque, puisque leur culpabilité était établie. La justice était sélective, mais ses décisions étaient impartiales. Elle avait un rôle pédagogique pour les peuples vaincus. Au contraire, le TPIY ne vise pas à faire connaître *a posteriori* des crimes à l'opinion publique, mais à établir l'authenticité de crimes dont l'évocation avait emporté des décisions politiques. Il doit condamner les vaincus pour justifier l'action des vainqueurs.

Or, Slobodan Milosevic est poursuivi pour des crimes commis en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, notamment le « génocide » de la population de **Srebrenica**, en juillet 1995, alors même que les États-Unis et l'Europe lui demandèrent d'être le principal garant des Accords de paix de Dayton, le 21 novembre 1995. En d'autres termes, on lui reproche aujourd'hui des crimes, y compris le plus grave de tous, le génocide, dont on le considérait innocent à l'époque. Ce qui a changé, c'est qu'entre temps, il est devenu l'adversaire de l'OTAN et a perdu la guerre du Kosovo. On lui reproche donc également des crimes commis au Kosovo. Mais sachant que l'OTAN a assené pendant des mois que Milosevic était un nouvel Hitler et qu'il fallait intervenir militairement pour arrêter le **nettoyage ethnique du Kosovo**, la barre a été placée beaucoup trop haute. Que Slobodan Milosevic ait sa part de responsabilité dans une décennie de barbarie, nul n'en doute. Qu'il ait commis un génocide et se soit préparé à en perpétrer un second, voilà qui reste à établir et que le procureur Carla del Ponte ne parvient pas à étayer.

Si les puissances de l'OTAN rechignent à arrêter certains suspects, ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire comparaître Slobodan Milosevic. Au point que les États-Unis ont apporté une aide d'un million de dollars à la Serbie en échange de sa remise. Or, la Cour constitutionnelle yougoslave s'étant opposée à son extradition, le Premier ministre Zoran Djindjic l'a fait enlever et transférer.

## Le tribunal n'arrive pas à prouver la culpabilité de Milosevic dans les crimes dont l'accusait l'OTAN

En définitive, Madame Del Ponte et ses 400 enquêteurs n'ont toujours pas réussi à étayer l'accusation selon laquelle Milosevic aurait poursuivi un dessein continu, à travers trois guerres successives, pour créer la Grande Serbie. Pour le moment, les documents et témoignages ont montré un Milosevic réagissant aux

événements au coup par coup, avec la plus grande brutalité.

Ils n'ont pas non plus étayé qu'il ait été le donneur d'ordre de différents massacres, y compris celui de Srebrenica. Au contraire, il est apparu que Milosevic avait une influence, mais pas d'autorité réelle sur les Serbes de Bosnie et de Croatie.

Pire, les enquêtes du TPIY sur le nettoyage ethnique du Kosovo ont montré que le massacre de centaines de milliers de Kosovars, évoqué par le président Bill Clinton dans son discours d'entrée en guerre et repris à satiété par les médias atlantistes, n'a jamais existé.

À l'issue de deux ans d'audiences, le tribunal a montré que la partie la plus importante des crimes reprochés à Milosevic n'a pas plus existé que les armes de destruction massive irakiennes. Et qu'il n'était qu'un dirigeant de faible envergure, ayant provoqué bien des cataclysmes sans jamais les maîtriser, et ne pouvant donc qu'avoir une responsabilité partielle dans la décennie d'atrocités qui a meurtri la Yougoslavie. Le TPIY qui devait manifester le triomphe des démocraties sur la barbarie aura surtout démontré que, pour l'OTAN, la justice n'était qu'un alibi et qu'il n'existe d'autre droit que celui du plus fort.

## Voltaire

*Voltaire* est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

**Directeur de la publication** : Thierry Meyssan.

ISSN en cours. CMPP en cours. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

**Prix au numéro** (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$ ; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$ ; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$ ; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

### Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et société 180 €.

Paiement électronique sécurisé : [www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php) .

# Utiliser la peur pour aider Sharon

## Analyse

Les guerres de religion ne sont pas finies et même les tentatives pour résoudre ce type de conflit sont parfois elles-mêmes problématiques. Ainsi, le député français Jacques Myard explique l'interdiction du port du voile islamique dans les écoles françaises aux lecteurs de l'*International Herald Tribune*. Mais il s'appuie sur une définition particulière de la laïcité, alors que l'histoire française en connaît au moins deux. Pour lui, l'obligation de réserve s'applique aussi bien aux fonctionnaires qu'aux usagers des services publics, notamment aux élèves. C'est le point de vue des « spartiates » pendant la Révolution française. Il s'opposait à celui des « athéniens », pour qui la neutralité ne s'appliquait qu'à l'État et à ses agents. Et, malgré les apparences, aujourd'hui encore les choses ne sont pas claires puisque même Jacques Myard admet que la neutralité des élèves qu'il requiert ne s'applique pas lorsque le service public d'éducation est sous-traité par des écoles privées.

Une partie du monde juif contemporain se trouve en porte-à-faux avec l'esprit démocratique moderne en ce qu'il définit l'identité juive à la fois comme l'adhésion à une religion et comme une filiation. Ce décalage s'ajoutant à des siècles de persécution produit des comportements irrationnels. Ainsi, l'eurodéputée indépendante, Ilka Schroeder, accuse l'Europe de double langage. D'un côté, les institutions, telles que la Commission, condamnent publiquement l'antisémitisme, de l'autre, elles le pratiquent en Palestine, écrit-elle dans le *Jerusalem Post*. C'est évidemment absurde, mais elle partage avec les lecteurs auxquels elle s'adresse la conviction que toute critique de la politique du général Sharon et tout soutien aux populations palestiniennes sont motivés par une volonté de persécuter les juifs jusqu'en Israël. De fil en aiguille, elle en vient à considérer par exemple qu'une force d'interposition européenne

en Palestine serait une expédition militaire déguisée contre Israël et que des soldats allemands pourraient alors continuer l'holocauste nazi en tirant sur des juifs. L'irruption de ce discours sur la scène publique est susceptible de provoquer bien des catastrophes. Basé sur des amalgames (juifs=Israéliens, Allemands=nazis, etc.), il peut être qualifié de pathologique en ce qu'il s'éloigne de la réalité et qu'il exprime une douleur.

L'historienne Diana Pinto révèle dans l'*International Herald Tribune* qu'une vingtaine de relais juifs d'opinion se sont réunis en Normandie pour réfléchir à la conciliation des valeurs universelles et de leur engagement particulier pour Israël. Il ne semble pas qu'ils aient pu échanger sur divers préjugés.

Cependant, l'attitude et l'influence de conseillers de l'administration Bush dramatise plus encore la situation. L'ancien candidat conservateur à l'élection présidentielle états-unienne, Pat Buchanan, soulève un vif débat aux États-Unis à l'occasion de la publication d'un long article, dans sa revue, *The American Conservative*. Il y analyse le livre programme des néo-conservateurs, dont nous avons rendu compte dans nos colonnes début janvier. Pour Buchanan, les néo-conservateurs tentent de vendre leur politique en agitant une peur irrationnelle du terrorisme après les attentats du 11 septembre. Pourtant, si l'islamisme représente un danger, il est beaucoup moins important que ceux auxquels les États-Unis ont dû faire face par le passé, et qu'ils ont surmonté. En fait, les néo-conservateurs tentent de faire adopter une politique qui n'a rien à voir avec les intérêts fondamentaux du peuple états-unien, mais qui correspond à la stratégie d'Israël. Ce ne sont pas les États-Unis, mais Israël seulement, qui a intérêt à lutter contre le Hamas et le Hezbollah, à attaquer la Syrie, l'Arabie saoudite et l'Iran. Et c'est parce qu'ils sont aux abois, qu'ils n'arrivent plus à justifier de la guerre qu'ils ont provoqué en Irak, que les néo-conservateurs taxent d'antisémitisme tous ceux qui critiquent leur échec.

Par ailleurs, Noah Feldman de la New America Foundation prend acte, dans le *New York Times*, d'une part de l'exigence de l'ayatollah Sistani et des chiites irakiens de ne pas retarder le transfert de souveraineté et, d'autre part, de l'impossibilité d'organiser des élections avant le 30 juin 2004. Il préconise donc de transférer le pouvoir à une autorité provisoire chargée d'expédier les affaires courantes et d'organiser un peu plus tard l'élection d'autorités représentatives. Cela semble en effet la solution de sagesse, mais remettre aux autorités provisoires le soin de régler la question du mode de scrutin peut s'avérer extrêmement dangereux et donc inacceptable pour les chiites.

Enfin, James Bacchus défend le tribunal de l'OMC, où il fut juge, dans le *Washington Post*. Il préconise de rendre publique l'ensemble des procédures de plaidoiries, pour lever les doutes qui les entourent, et de ne conserver le secret que pour les délibérations des magistrats, comme dans tout tribunal. Curieusement, il indique que son objectif au tribunal était d'ouvrir le commerce international et non pas de rendre la justice.

**Réseau Voltaire**

## Jacques Myard



Jacques Myard est député français UMP des Yvelines et maire de Maisons-Laffitte.

### « La laïcité en France »

Source : International Herald Tribune

Référence : « Secularity in France », par Jacques Myard, *International Herald Tribune*, 14 février 2004.

Les Anglo-Saxons ont de la difficulté à comprendre la laïcité à la française. Une laïcité construite contre le cléricisme catholique sur une longue période et qui a abouti à la loi de séparation des Églises et de l'État, en 1905. Ces règles en sont simples : la liberté de conscience est reconnue, les Églises sont libres et le gouvernement n'intervient pas dans leur fonctionnement, elles ne reçoivent pas d'argent public. Dans les services publics et les écoles publiques, les citoyens ne doivent pas exprimer leurs opinions politiques ou religieuses. La neutralité religieuse fournit la sérénité nécessaire pour l'acquisition des connaissances dans le respect des opinions.

Le Conseil d'État avait pris une décision sur le foulard qui semait la confusion. Il est pourtant la partie visible d'une politique cherchant à imposer des dogmes religieux fondamentalistes dans les écoles et place la femme en statut d'infériorité. Cela est contre nos principes et il fallait changer la loi pour les réaffirmer.

C'est dans ce contexte que s'est ouverte à Lille une école musulmane privée qui espère un jour obtenir des aides de l'État. Elle les obtiendra si, conformément à la loi, elle respecte les programmes scolaires et les principes de la République, mais si ses enseignements sont contraires à ses principes, elle sera fermée. La laïcité s'impose à tous de la même façon et garantit la paix civile. Cela devrait être clair pour les naïfs qui refusent de voir les dangers de l'extrémisme religieux.

## Ilka Schroeder



Ancienne membre des Verts, Ilka Schroeder est députée allemande indépendante au Parlement européen. Elle avait voté contre la résolution du Parlement

### « Les larmes de crocodiles de l'Europe »

Source : Jerusalem Post

Référence : « Europe's crocodile tears », par Ilka Schroeder, *Jerusalem Post*, 20 février 2004.

Jeudi 19 février 2004, la **Commission européenne** a organisé un séminaire sur l'antisémitisme. Cela a permis de clarifier ce que nous savions déjà : l'Europe condamne l'antisémitisme. Dans le même temps cependant, l'Europe continue d'encourager ce qu'elle condamne avec sa politique au Proche-Orient et la guerre antisémite qu'elle finance via ses dons à l'Autorité palestinienne. Or, en mai 2002, Israël a apporté la preuve qu'une partie de ses fonds servait à



européen condamnant la Guerre en Irak.

financer le terrorisme. La Commission européenne a nié avoir eu connaissance de ces actes.

Au même moment, le **Parlement européen** souhaite instaurer une « force de l'ordre internationale » contre Israël, conduite ou recevant le soutien de l'Union européenne. Le gouvernement allemand est en train d'étudier la possibilité de participer à cette force, ce qui signifie que des soldats allemands pourraient à nouveau tirer sur des juifs, brisant un tabou qui existe depuis l'Holocauste.

Idéologiquement, la majorité des Européens considère que l'existence d'Israël est la cause principale de la menace pour la paix mondiale. Les médias présentent également Israël comme un oppresseur en réactivant les stéréotypes antisémites et les théories conspirationnistes sur le complot juif mondial. Depuis trois ans, la situation des juifs n'a cessé de se dégrader en Europe. Le rapport faisant le lien entre la haine envers Israël et la croissance de l'antisémitisme a été censuré.

Toutefois, un nouveau rapport de l'**OLAF**, l'Office européen de lutte anti-fraude, qui s'est penché sur l'utilisation des fonds de l'Union européenne par l'Autorité palestinienne pourrait changer les choses. L'OLAF a révélé qu'on avait perdu la trace de 300 millions de dollars, mais cette conclusion a été cachée en dépit des réactions de certains parlementaires européen allemands et autrichiens. Vu la proximité des élections, beaucoup espèrent que le scandale n'éclatera pas avant juin. Nous allons entendre des discours de solidarité avec le peuple juif et quelques changements de stratégie, mais le but restera le même : utiliser le Proche-Orient pour faire de l'Europe une superpuissance dominante.

## Diana Pinto

Diana Pinto est historienne italienne et ancienne consultante pour le Conseil de l'Europe. Elle est l'auteur de *The Wager : Reconciling Europe and the Jewish World in the 21st Century*.

### « Une réconciliation entre des cousins distants »

Source : International Herald Tribune

Référence : « A reconciliation between distant cousins », par Diana Pinto, *International Herald Tribune*, 20 février 2004.

Un groupe de juifs israéliens et européens s'est rassemblé récemment en Normandie pour discuter de la conciliation des valeurs universelles avec leur engagement juif, c'est à dire de leur loyauté multiple. Parmi les 20 participants européens, on comptait le philosophe André Glucksmann et l'analyste des questions internationales Dominique Moïsi de France ; l'anthropologue Jonathan Webber et la critique littéraire Jacqueline Rose du Royaume-Uni ; l'écrivain Konstanty Gebert de Pologne ; l'éditorialiste Göran Rosenberg du Suède ; le chercheur Micha Brumlik d'Allemagne et le romancier Doron Rabinovici d'Autriche ; tout comme des juifs d'Italie, de Suisse, de Hongrie et de Croatie. Parmi les cinq Israéliens, on notait les chercheuses Fania Oz-Salzberger et Dafna Golan et le journaliste Gideon Levy.

Pleinement conscients des nouveaux dangers auxquels font face le monde juif et le monde occidental, il sont attentifs à l'avenir d'Israël, mais refusent de sombrer dans le pessimisme en pensant que le monde juif et Israël ne sont pas capables de déterminer leur propre sort. Les Européens partagent avec Israël

un engagement pour la démocratie pluraliste, les Droits de l'homme, la justice sociale et politique et un idéal de réconciliation. Ils soutiennent tous un État d'Israël inscrit dans ces principes et c'est pourquoi ils condamnent l'occupation des territoires palestiniens en raison des souffrances qu'elle occasionne chez les populations et de son impact psychologique dévastateur pour Israël et le monde juif.

L'un des objectifs de cette rencontre était la réconciliation entre Israël et les juifs d'Europe et avec l'Europe, qui ne doit plus être seulement vue comme le continent de l'holocauste. L'Europe de son côté doit également comprendre qu'Israël n'est pas un pays « étranger », mais le fruit de son nationalisme du XIXe siècle.

## Patrick J. Buchanan



Patrick J. Buchanan a été assistant des présidents Nixon, Ford et Reagan. Il a brigué plusieurs fois l'investiture républicaine pour l'élection à la présidentielle avant de se présenter indépendamment des deux grands partis états-uniens en 2000. Il dirige le magazine *The American Conservative*.

### « Pas de fin à la guerre »

Source : *The American Conservative*

Référence : « No End to War », par Patrick J. Buchanan, *The American Conservative*, 1er mars 2004.

La lecture du dernier livre de **Richard Perle** laisse penser que la période néo-conservatrice est peut-être terminée. Les néo-conservateurs ne perdent pas seulement leur emprise sur le pouvoir, mais leur contact avec la réalité. En effet, dans son livre *An End to Evil : How to Win the War on Terror*, il affirme dès l'introduction que la guerre au terrorisme doit être gagnée ou bien nous disparaîtrons en tant que nation et ferons face à un « Holocauste ». Comment cela est-il possible alors qu'aucun Américain n'est mort dans un attentat terroriste sur notre sol depuis le 11 septembre ? Il affirme que les militants de l'islam veulent renverser notre civilisation pour imposer leur religion et leurs lois, mais comment les gars de Tora Bora parviendraient-ils à nous faire prier cinq fois par jour vers La Mecque ?

Affirmer que **David Frum** et Richard Perle sont hors sujet ne signifie pas que nous sous-estimons le danger terroriste. Nous savons que lors du pire attentat terroriste que nous ayons subi, nous avons perdu 3000 personnes. Si c'est horrible, nous devons noter que nous avons perdu bien plus de concitoyens pendant les guerres que nous avons menées par le passé et cela ne nous a pas détruits. Nous faisons face à un ennemi faible : le terrorisme est l'arme des faibles. Le temps est de notre côté car là où l'islamisme prend le pouvoir, il échoue, comme le prouve les exemples afghan, soudanais et iranien. Quand bien même les 22 États arabes deviendraient islamistes, nous devrions noter que la somme de leur PIB n'excède pas celui de l'Espagne et que leurs exportations, si on enlève le pétrole, ne dépassent pas celle de la Finlande. Si la mort arrive en Occident, c'est parce que nous avons adopté une culture de mort en limitant nos naissances et en autorisant l'avortement.

Perle et Frum ont surtout besoin de la peur pour justifier leur guerre. Ils continuent donc contre toute vraisemblance d'affirmer que l'Irak était une menace imminente. Ils affirment également que leur livre est un manuel de la victoire contre le terrorisme, comme si cela était possible. Le terrorisme est

simplement le meurtre de non-combattants à des fins politiques. Il a toujours été utilisé. Les auteurs affirment cependant qu'on peut y parvenir en traquant les terroristes avant qu'ils agissent et tous les régimes l'utilisant contre qui que ce soit. Nous devrions alors combattre une bonne part des 192 pays de la planète, mais la liste des pays à combattre dans le livre n'est pourtant, à l'exception de la Corée du Nord, que celle des pays qu'aurait pu fournir le ministère de la Défense israélien. Ils veulent que nous fassions la guerre à Al Qaïda, au Hezbollah et au Hamas, mais que nous ont fait ces deux derniers mouvements, pourquoi serait-ce à nous de les détruire ? Ils affirment que nous devons attaquer la Syrie, la Libye, l'Arabie saoudite et l'Iran. Pourquoi ? Les deux seigneurs de guerre de l'**American Enterprise Institute** veulent également renverser le régime de Pyongyang, mais accepteraient un régime communiste vassal de la Chine. Il faudrait également traiter la France comme un ennemi. Les deux auteurs regrettent que la combativité décline à Washington. Leur promesse non tenue sur la conduite de la guerre a en effet refroidi **George W. Bush**. Selon eux, les difficultés en Irak proviennent des réticences du **département d'État** à soutenir l'**Iraqi National Congress** et **Amhed Chalabi** pour ne pas déplaire aux Saoudiens. Écrit à la va vite, ce livre est également une tentative pour excuser les mensonges qui nous ont entraîné dans le plus grand désastre depuis le Vietnam. Perle avait affirmé que l'Irak disposait d'un programme nucléaire et entretenait des liens avec les terroristes. Les néo-conservateurs ont eu la guerre qu'ils voulaient, mais comme elle ne se déroule pas comme prévu, ils cherchent une excuse et ils stigmatisent la couardise du département d'État, de la **CIA**, du **FBI**, des anciens généraux et d'anciens diplomates qui seraient vendus à l'Arabie saoudite. Ces affirmations tendent à faire croire que les néo-conservateurs sont effectivement en train de perdre le pouvoir et qu'ils ne font plus ce qu'ils veulent. Il semble qu'ils n'arriveront plus à convaincre la population et le Congrès de mener une nouvelle guerre et on parle d'un retour de James Baker dans l'administration qui suivrait un départ de **Wolfowitz**. **Karl Rove** s'est fixé comme mot d'ordre : « pas de guerre en 2004 ».

C'est pour trouver une justification à de nouvelles interventions que les néo-conservateurs parlent d'holocauste et de menace pour notre civilisation. En réalité, ils veulent surtout rendre le Proche-Orient plus sûr pour **Ariel Sharon**. Notre ennemi est Al Qaïda, pas la Syrie, la Libye ou l'Arabie saoudite et nous devons isoler ce mouvement en collaborant avec ces pays. Perle et Frum veulent au contraire profiter du 11 septembre pour étendre indéfiniment la liste des ennemis et inclure tous ceux d'Israël pour constituer un empire au Proche-Orient. Le tout en ignorant nos alliés traditionnels.

La guerre contre Al Qaïda est trop importante pour laisser les néo-conservateurs la transformer en guerre pour l'hégémonie. Ce n'est pas la guerre de l'Amérique. Frum n'est même pas américain, il est canadien et il n'a pris la nationalité que quand il a trouvé un boulot à la **Maison-Blanche**. Il s'est fait virer au bout d'un an après que sa femme eut révélé sur internet qu'il avait inventé la phrase sur l'« Axe du Mal ». Perle est, lui, un acteur important depuis l'époque de Nixon, mais c'est son rapport « a Clean Break » qu'il a co-rédigé qui l'a rendu célèbre. Il était alors conseiller en politique étrangère de Bob Dole, mais cela ne l'empêchait pas de conseiller un gouvernement étranger de faire capoter un accord de paix soutenu par son gouvernement. Aujourd'hui, tout en étant membre du Pentagone, il demande d'attaquer quatre ou cinq pays dont l'Arabie saoudite, un ami des États-Unis.

En perte de vitesse et attaqué de toute part, les néo-conservateurs affirment que tous leurs détracteurs sont antisémites. Il ont même **accusé le général Zinni**, un héros du Vietnam. Sils voient dans toutes les critiques à leur égard une motivation ethnique, il semblerait juste de creuser dans cette direction et de remarquer que la pierre angulaire de leur doctrine est le soutien à Sharon. Pour eux le sionisme est une seconde nature et ils deviennent fou quand l'historien britannique **Tony Judt** propose la création d'un État binational en Palestine. Il faut pourtant comprendre que depuis la fin de la Guerre froide, les intérêts d'Israël et des États-Unis ne concordent plus forcément et que si nous continuons à défendre ce pays, nous ne devons pas soutenir toutes ses initiatives sous peine de nous mettre en danger.

## Noah Feldman



Noah Feldman est professeur de droit à la *New-York University of Law* et conseiller constitutionnel de l'Autorité provisoire de la Coalition en Irak. Il est l'auteur de *After Jihad : America and the Struggle for Islamic Democracy*.

### « Une troisième voie pour l'Irak »

Source : New York Times

Référence : « A Third Way for Iraq », par Noah Feldman, *New York Times*, 20 février 2004.

**Kofi Annan** et **Lakhdar Brahimi** ont confirmé ce que les réalistes savaient déjà : il n'est pas possible pour des questions de logistique et de sécurité d'organiser des élections en Irak avant le 30 juin 2004, date du transfert de la souveraineté. Maintenant que l'ONU a tranché, l'ayatollah **Sistani**, qui avait insisté sur des élections directes avant le transfert de souveraineté, est à nouveau un acteur central.

Le problème est que la date du 30 juin a été choisie en fonction des élections aux États-Unis, pas des impératifs irakiens. **Sistani** rejette également le vote par caucus et il est vrai qu'il vaut mieux un système simple pour les premières élections. **Sistani** souhaite que le prochain gouvernement soit le fruit de cette élection ; les États-Unis veulent transférer le pouvoir le 30 juin ; on peut donc imaginer une troisième voie en transférant la souveraineté à une commission spéciale dont la première fonction sera de s'assurer que des élections auront lieu le plus vite possible. Elle sera créée par une résolution de l'ONU et elle ne pourra pas changer les législations de façon massive, laissant cela au prochain gouvernement élu. Les membres du Conseil de gouvernement irakien garderont leurs attributions pour gérer les affaires courantes.

Cette option ne rendra pas tout le monde heureux, mais elle satisfait les intérêts de base de chacun. Toute autre solution serait trop déstabilisante.

## James Bacchus



Avocat à Washington, James Bacchus est l'ancien président de la Cour d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a été député démocrate de Floride (1991-1995).

### « Ouvrir l'OMC »

Source : Washington Post

Référence : « Open Up the WTO », par James Bacchus, *Washington Post*, 20 février 2004.

Lors des huit dernières années, j'ai été l'un des sept membres de la Cour d'appel de l'OMC à Genève. Redevenu un simple citoyen, je peux participer au débat sur le commerce international pour demander de soutenir et de renforcer le système mis en place par les membres de l'OMC.

Pour cela, nous devons être plus transparents et montrer aux six milliards d'habitants de cette planète comment l'OMC fonctionne afin de disposer d'un soutien populaire qui nous permettra d'ouvrir davantage le commerce international. Tous les lieux de discussions doivent donc être ouverts à la presse et au public, mais pas les lieux de délibération. L'OMC doit rester intergouvernementale et les groupes d'intérêts privés n'y ont pas leur place même si les discussions ne doivent pas être secrètes. Il n'y a pas de raison pour cela car le secret fait naître la méfiance.

Les juristes de l'OMC sont impartiaux et justes, mais le secret fait naître le doute. Les premiers à profiter de cette ouverture seraient les pays membres et je suis convaincu que cela finira par être accepté.